

## SAINTS FONDATEURS

26 janvier 2022

Si 2, 7-11 ; He 13, 15-17.20-21 ; Jn 15, 9-17

En méditant les lectures que vous avez choisies pour fêter nos saints fondateurs, je n'ai pas pu m'empêcher de les mettre en rapport avec la Règle de saint Benoît qui est, d'une certaine manière, à l'origine de la crise qui a sévi à Molesme et qui a abouti à la fondation de Cîteaux : Sommes-nous fidèles à notre engagement de vivre selon la Règle de saint Benoît ? Neuf siècles plus tard, nous nous trouvons dans des circonstances sociales, ecclésiales, économiques, géopolitiques, complètement différentes, mais c'est la même question qui nous taraude ou devrait nous tarauder : Sommes-nous fidèles à notre engagement de vivre selon la Règle de saint Benoît ?

Dans la première lecture, Ben Sira le Sage nous met au pied de l'échelle de l'humilité en s'adressant à nous avec **le flambeau de la crainte de Dieu** : « Vous qui craignez le Seigneur, ayez confiance en lui, et votre récompense ne saurait vous échapper. Vous qui craignent le Seigneur, espérez le bonheur, la joie éternelle et la miséricorde ». On sait la valeur que saint Benoît attache à la crainte de Dieu. Au premier degré d'humilité, il la personnifie en nous recommandant de l'avoir toujours devant les yeux comme une conseillère, une protectrice qui nous met en garde contre toute la sournoiserie des pensées, de la volonté propre et des désirs de la chair. Lu de manière superficielle, le premier degré d'humilité donne presque l'envie de fuir pour échapper à un Dieu qui semble nous épier de son regard... jusqu'à ce qu'on découvre, caché dans le dernier verset du premier degré, le petit mot qui change tout : *pius*. Ce Dieu qui passe son temps à nous poursuivre de son regard pour voir comment nous avançons sur le chemin de la conversion, c'est le *pius Deus*, le Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour qui est précisément celui en qui Ben Sira nous invite à mettre toute notre confiance « car il est tendre et miséricordieux, il pardonne les péchés, et il sauve au moment de la détresse. » Si nous sommes de ceux qui tremblent à la lecture du premier degré d'humilité, voilà de quoi nous rassurer sans toutefois nous faire glisser dans une témérité excessive : ce Dieu qui nous cherche et nous embrasse de son regard, c'est le Père de l'enfant prodigue. C'est vers lui que les fondateurs de Cîteaux se sont mis en route, et auprès de lui qu'ils intercèdent pour nous aujourd'hui.

La deuxième lecture, tirée de la lettre aux Hébreux, nous branche sur un autre aspect de la Règle de saint Benoît où la crainte de Dieu doit nous aider à être vigilant : **le soin de nos âmes**. « Faites confiance à ceux qui vous dirigent et soyez-leur soumis ; en effet, ils sont là pour veiller sur vos âmes, ce dont ils

auront à rendre compte ». Je ne peux oublier un épisode de mon service abbatial où ceci m'a été rappelé avec force. C'était en février 1994, j'étais abbé depuis six mois. Un coup de fil de Sénanque m'apprend que notre Frère Grégoire qui menait la vie érémitique à proximité du monastère est hospitalisé à Avignon, suite à un infarctus foudroyant. Dès le lendemain, je vais le voir. Nous célébrons ensemble le sacrement des malades, puis il me dit : « Me permettez-vous de vous dire quelque chose ? » Je lui dis : « Bien sûr ! » Il me dit alors cette simple parole : « Occupez-vous des âmes ». C'est le grand souci que saint Benoît confie à l'abbé au deuxième chapitre de la Règle : *Regere animas, conduire les âmes*. Mais pas seulement à l'abbé : à chacun revient le devoir de prendre soin de son âme. Dès qu'il y a danger pour l'âme, saint Benoît tire l'alarme. Il redoute en particulier le danger du « trop » : trop parler, trop boire, trop manger, trop dormir, trop sortir du monastère... Autrement dit, tout ce qui distrait le moine de son propos fondamental : « Cherchez d'abord le Royaume des cieux et sa justice. Tout le reste vous sera donné par surcroît ».

L'évangile que nous avons entendu est vraiment l'apothéose de la liturgie de la parole, son couronnement : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez dans amour... Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». Saint Benoît ne reprend pas mot à mot ces paroles de Jésus, nos saints fondateurs non plus. Par contre, aussi bien saint Benoît que saint Robert, saint Albéric et saint Étienne lui donnent chair en instituant **la race forte des cénobites** avec un réalisme qui nous empêche de tomber dans l'angélisme. Pour nous cisterciens, le soin accordé à nos âmes doit faire bon ménage avec le respect dû à nos corps et se manifester dans une communion fraternelle qui sera le signe que nous sommes vraiment les disciples du Seigneur. Toute la Règle se veut l'épiphanie de cette communion fraternelle qui atteint son sommet au chapitre 72 sur le bon zèle que doivent avoir les moines. La Charte de charité dont nous avons célébré récemment le neuvième centenaire se présente comme l'extension à nos Ordres et Congrégations, et à l'ensemble de la famille cistercienne, de ce propos au fondement de notre art de vivre. « Oui, il est bon pour des frères de vivre ensemble et d'être unis ! » Que ce baume se déploie dans tout le Corps de la communauté d'Hauterive, et dans celui de notre grande famille ! Amen.